

aperçoit du plus loin un homme se dirigeant vers lui, monté sur une autre bête, il se met à fuir loin du troupeau et il disparaît à l'horizon. Dans la plupart des cas, s'il arrive même à un cavalier d'être jeté à terre une seule fois, il devient très difficile de faire oublier au cheval cette victoire et l'on peut être certain que ce dernier continuera à cabrioler de temps à autre jusqu'à la fin de sa vie.

CHRONIQUE DU MOIS

UNE ÉGLISE SANS FIDÈLES : TOUS PONTIFES !

On vient d'essayer à Paris quelque chose d'assez amusant. Le projet d'ailleurs aurait échoué, dit-on, mais il peut réussir ailleurs ou dans d'autres circonstances et puis n'importe, il mérite qu'on s'y arrête. Sous le nom de Club modèle, un groupe de sportsmen parisiens s'étaient imaginé de créer une société dont l'accès serait impitoyablement refusé à tout homme ne satisfaisant pas à certaines conditions athlétiques et esthétiques dont apparemment les comités d'admission n'avaient point jusqu'ici jugé bon d'exiger l'observance. Donc, pour faire partie du futur club, le candidat devait subir un examen dont voici les matières et passer devant un conseil de révision dont voici les exigences. La révision d'abord. Il fallait : mesurer un mètre minimum comme tour de poitrine, avoir dix centimètres de moins au tour de ceinture qu'au tour de thorax, faire trois litres $\frac{1}{4}$ au spiromètre, cinquante kilos à gauche et à droite au dynamomètre, avoir enfin un poids exactement proportionné à sa taille (c'est-à-dire, 74 kilos minimum pour une taille de 1^m 74, etc...). Tout ceci vérifié, on était admis à concourir aux fins de se montrer capable des prouesses suivantes : soulever de terre 170 kilos — courir 100 mètres en 16 secondes — courir 1.500 mètres en 6 minutes — sauter en longueur sans élan 1^m 50, avec élan 3 mètres — sauter en hauteur sans élan 0^m 80, avec élan 1 mètre — grimper à la corde lisse 4 mètres sans se servir des jambes — nager pendant 100 mètres — plonger dix secondes —

ramasser un sac de 70 kilos, le charger et marcher pendant 200 mètres.

Pourquoi la chose n'a pas abouti? C'est facile à comprendre. Evidemment parce que quelques-uns des promoteurs ou de ceux auxquels d'avance on avait réservé des sièges n'ont pas pu passer ce bachot musculaire. Alors, on a préféré crier maldonne, proclamer le programme trop sévère et remettre à plus tard une réédition — revue, corrigée et considérablement atténuée — de l'entreprise. C'est un tort. N'y eût-il que trois ou quatre candidats admis, c'était assez pour former la société dont le développement eût été rapide et l'influence très féconde. Sans doute, le principe n'est pas absolument nouveau. Les Audax, par exemple, s'en réclament. Pour être Audax, il faut avoir accompli à pied, à bicyclette, dans l'eau selon qu'il s'agit d'Audax pédestres, cyclistes ou nautiques, une performance minimum déterminée. Mais ici, il y avait tout un ensemble d'épreuves dignes du parfait « Débrouillard », et à cela venait s'ajouter une formule esthétique excellemment choisie parce que son observance dépend pour la plus large part de la volonté et de la persévérance du candidat. On ne lui demandait pas d'avoir la cuisse faite de telle ou telle façon ou les cheveux plantés comme l'Hermès, mais d'avoir atteint des dimensions thoraciques que l'exercice assure à quiconque s'y adonne avec l'énergie et la suite désirables. Rien de trop sévère dans le programme d'épreuves : c'est un idéal élevé certainement, mais raisonnable. Quand on songe à toute l'admirable émulation qu'ont créée et entretenue les Audax, on se rend compte de ce que pourrait faire une société comme celle dont nous parlons pour la diffusion du souci de *culture* physique au véritable sens de ce mot.

Mais... il y a un mais. Le règlement de Paris était défectueux, et voici en quoi. On allait en somme créer une Eglise sans fidèles, une Eglise où tout le monde éélébrerait le culte, une Eglise composée rien que de pontifes. Contre les dangers éventuels d'une pareille organisation, il fallait prendre diverses précautions dont les trois suivantes étaient sans contredit les premières et les plus essentielles. Pour qu'une société semblable à celle-là puisse réussir, il est indispensable : 1° Que tous ceux qui répondent aux exigences du programme puissent y avoir accès sans ballottage sous la seule réserve des droits de la moralité publique ; — 2° Que les examens soient conduits par un Jury totalement étran-

ger à la société et influençable par elle ; — 3° Que l'engagement soit pris statutairement de ne jamais donner de réunions publiques.

Un dernier mot. Le titre était mal choisi. Club-modèle; c'est tout le contraire qu'il faudrait dire. Plutôt : Club exceptionnel. Le développement des sports se trouverait entravé du jour où des conditions semblables — même fortement atténuées — deviendraient de règle dans les sociétés. Il s'agit là d'une société de propagande accueillant l'élite et propre à servir d'excitant pour la foule. Elle doit demeurer unique, ouverte à tous ceux qui ont réussi à se rendre dignes d'y entrer, mais ne servant de modèle à aucune autre.

PARTIE OFFICIELLE

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Plusieurs fédérations — entre autres l'une des plus considérables de la Grande-Bretagne — ont exprimé le désir d'être « affiliées » au Comité International Olympique et fait des démarches dans le but d'y parvenir. Nous rappelons que le Comité International n'affilie aucune société, ce qui l'amènerait à sortir de son rôle et nécessiterait une transformation complète de l'institution olympique dans un sens sans doute peu favorable à ses intérêts et à ses progrès. La proposition a été faite toutefois d'établir une sorte de « reconnaissance » par le Comité des groupements appelés à participer aux Olympiades, mais cette question ne pourra être discutée avant la réunion de 1910.



S. A. R. Mgr le prince royal de Grèce, au cours de son récent séjour à Paris, a reçu le baron pierre de Coubertin, président du Comité International Olympique et s'est longuement entretenu avec lui.